



- Après le succès des grèves et manifestations du 22 mars
- Contre les attaques du gouvernement et du patronat

**FAISONS CONVERGER NOS LUTTES !**

Les Unions Départementales CGT, FORCE OUVRIERE, FSU et SOLIDAIRES de Seine Maritime se sont réunies le 28 mars 2018 afin de tirer les enseignements de la journée de grève et de manifestations du 22 mars 2018. Quoiqu'en dise le gouvernement, la mobilisation a été massive, tant du point de vue des manifestations que du nombre de grévistes.

Les travailleurs du secteur public comme ceux du secteur privé sont confrontés aux mêmes politiques rétrogrades du gouvernement Macron qui souhaitent en finir avec l'ensemble des protections et des acquis obtenus de hautes luttes. En pratique, c'est la casse du code du travail et des conventions collectives dans le secteur privé et les attaques contre les statuts et les missions dans le secteur public. Les retraités, les privés d'emplois et précaires, les lycéens et les étudiants sont eux aussi touchés de plein fouet par les mesures gouvernementales.

**Face à ces attaques, aucun secteur ne doit rester isolé. Il faut hausser le rapport de force en restant unis et déterminés sur nos revendications. Le 3 avril, plusieurs secteurs d'activité seront en grève et dans l'action : cheminots, énergie, ramassage des ordures ménagères, transport aérien... Nos organisations décident d'organiser ce même jour un rassemblement revendicatif permettant d'œuvrer à la convergence de l'ensemble des luttes en cours.**

Au-delà des prises de paroles des différents secteurs mobilisés, il s'agira de réaffirmer l'ensemble de nos revendications comme l'abrogation des lois Rebsamen, El Khomri et des ordonnances Macron, la défense des statuts et des conventions collectives, l'interdiction des licenciements et des suppressions de postes, l'augmentation générale des salaires, des traitements et des pensions, la défense de notre système de retraite, le refus de la réforme ferroviaire, de celle du baccalauréat de l'accès à l'université. Il s'agira aussi de défendre les libertés syndicales et le droit de grève au moment où les pressions s'exercent contre la grève à la SNCF.

Par ailleurs, nous appelons l'ensemble de la population à soutenir la grève du 31 mars dans les magasins CARREFOUR, en se rendant devant les magasins, ainsi que la grève en cours au CHR du Rouvray.

**RASSEMBLEMENT REVENDICATIF**

**MARDI 3 AVRIL – 12h**

**Hôtel de Ville – SOTTEVILLE LES ROUEN**